

Éric Berroche

Président du Groupe Communiste

Conseil Métropolitain du 21 Avril 2016

**Intervention d'Éric Berroche à propos du
Schéma de collecte des déchets ménagers**

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

Dans ce rapport, la question des déchets et de leur collecte renvoie à des questions d'organisation.

Certes, le paragraphe qui en situe le contexte évoque brièvement la qualité du service rendu et se réfère à un projet de "territoire zéro déchet zéro gaspillage".

C'est un peu court pour définir une ambition.

La question n'est abordée que sous l'angle de l'organisation, de la rationalisation des modes de collecte et de l'optimisation de leur fréquence.

Or, le point de départ d'une politique publique, surtout de cette importance, doit d'abord énoncer des intentions.

Des intentions dans le domaine environnemental et sur ce point, le rapport est bien mince.

Des intentions aussi en matière de qualité de service rendu aux habitants.

C'est un sujet très sensible pour lequel les élus sont quotidiennement interpellés ... souvent de manière très positive puisque nos concitoyens mesurent toutes les évolutions intervenues en quelques années.

Ils ont parfaitement accompagné la mise en place du tri sélectif et sont souvent disponibles pour aller bien au-delà.

C'est un atout considérable, un levier qui peut nous aider à porter des exigences plus élevées.

A l'inverse, nos dispositifs actuels montrent des fragilités qui ne sont pas traitées dans le rapport et qui renvoient à des évaluations ou à la responsabilité des communes.

On peut en pointer au moins trois, très largement commentées par les habitants.

D'abord, nous constatons la persistance des dépôts sauvages et ceci ne peut perdurer.

Nos moyens de prévention et de communication doivent être réinterrogés.

Il en est de même pour ce qui concerne la résorption de ces dépôts, la rapidité de nos réactions lorsque nous les constatons.

Et enfin, la verbalisation des contrevenants doit être plus soutenue.

Nos communes sont propres : les habitants y tiennent beaucoup et ils ne supportent pas, à juste raison, de subir, autour des points de collecte, des amoncellements de sacs et d'ordures. Ceci n'est pas acceptable.

Le même raisonnement peut se transposer, à quelques nuances près, pour la question des encombrants et des cartons.

Ainsi, s'agissant des cartons, notre message est brouillé et beaucoup d'habitants ne savent pas quelle est la bonne attitude...

Tous les dysfonctionnements ne relèvent pas de l'incivilité des gens.

Nous avons donc des efforts à accomplir pour améliorer notre service de collecte et pour en expliquer le fonctionnement.

Cette délibération esquivé une partie du sujet et c'est un peu dommage...cela d'autant que nos précédentes décisions permettront de disposer de déchetteries bien situées et plus fonctionnelles.

Sur ce point, nous devons être également attentifs à l'accèsibilité et la proximité des déchetteries...et la pétition portée par plusieurs centaines d'habitants de Chartres doit évidemment nous interpeller.